Poste :

on s'abonne : A SAUMUR, cher tous les Libraires; on 20034190347 200

soodgalienne que nous vengalas ara Cher DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; EWIG, r. Amboise-Richel., 9; BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

l'étude el verrent le et utell

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

of Janhang ten BUREAU PLACE DU MARCHÉ-NOIR INSERTIONS.

Annonces, ia ligne. 30.6. Réclames. 30.75

RESERVES SENT PAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiques doivent être remis au burcan du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés no sont pas rendus.

Ches HH. HAVAS-LAPPITE at 610.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-

L'abonnement continue jusqu'à reception d'un avis contraire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

du vont en benéficier et SAUMUR (elgant is sings)

23 Juillet 1881.

seule l'aitine, car la mouvelle que nous ap-Chronique générale.

On ne cause guère aujourd'hui que des nouvelles extérieures. Leur gravité d'ailleurs mérite cette attention et l'on affirme, ce qui peut paraître plus étrange, que le gouvernement ou ceux qui tiennent les ficelles de ce gouvernement commencent eux-mêmes à s'en occuper.

Suivant ces nouvelles, que nous ne donnons bien entendu que sous réserves, mais qui font l'objet de tous les entretiens, des meetings très hostiles à la France auraient eu lieu à Londres, et la reine aurail ratifié les opinions émises dans ces meetings en souscrivant à l'emprunt italien.

Il se confirme, en outre, que l'escadre anglaise de l'Adriatique a recu l'ordre d'appareiller immédiatement pour Malte. L'opinion générale enfin est que 11. Gambella ne désire autant hater les élections que pour arriver à les faire avant que la crise préparée par l'anti-patriotique et absurde politique de ses pantins n'éclate.

Comme nous l'avons dit, la commission d'enseignement primaire (obligation) de la Chambre et la majorité de cette Chambre n'acceptent pas les bien légères modifications apportées par le Sénat à cette loi ou plutôt à cet ukase. Elles le veulent encore plus despotique contre les consciences et ne reconnaissent pas les devoirs envers Dieu que le Sénat a inscrits, nominalement au moins, dans la loi.

M. Ferry partage en tous points l'opinion de la commission et de la majorité de la Chambre, et s'il n'a point retiré son projet de loi, c'est qu'avec la bravoure qui le caraclérise, il préfère, à la veille de la période électorale, laisser à la Chambre l'initiative

ou plutôt l'apparence de l'initiative de cette nouvelle machine de guerre contre la religion. Ficelles grosses comme des cordes à puits qui n'échapperont point, quoiqu'en puisse penser le malin M. Jules Ferry, à l'attention de pays.

Le rapport de M. Paul Bert sur les modifications du Sénat n été déposé hier soir et sera discuté aujourd'hui ou lundi.

Il repousse toutes les modifications de la Chambre haute. Il biffe les mots: « Les maîtres enseignent à leurs élèves leurs devoirs envers Dieu et la patrie. »

Sur l'orticle 2, il maintient l'exclusion complète du prêtre de l'école.

Sur l'article 46, il ramène les enfants, élevés dans leur famille, sous la férule des ferrychons, et après avoir réduit à huit années l'époque de l'examen obligatoire, il compose ainsi le jury d'examen: 1° de l'inspecteur primaire, 2 d'un délégué cantonal, 3° d'une personne munie d'un diplôme, mais désignée par le conseil académique, autrement dit par M. Jules Ferry. Sous la réserve de ces trois modifications qui détruisent d'ailleurs toutes les atténuations du Sénat, - la commission accepte le projet de loi. Nous le comprenons sans peine. Les membres du Sénat paraissent - jusqu'ici - décidés à maintenir leur texte

Dans ces conditions, aucune solution ne pourrait intervenir dans la présente legislature, et c'est encore ce qui vaudrait le mieux.

Le ministre de l'intérieur va adresser aux préfets une circulaire dans laquelle il leur recommandera d'enjoindre à tous les fonctionnaires sous leurs ordres la neutralité la plus absolue pendant la période électorale.

Tout fonctionnaire qui enfreindrait les prescriptions de cette circulaire, s'exposerait à être frappé de révocation. (National.) the studie on so mainent, dit Maina, at

midistine de la guerra, la referentialità Sur la proposition de M. Grévy, cette question a été examinée au conseil des mi-

Y a-t-il lieu, à l'occasion des prochaines

élections, pour le gouvernement, d'adresser aux préfets une circulaire à laquelle on donnerait la plus grande publicité par l'affichage dans toutes les communes de France, circulaire qui résumerait la politique du ministère?

Les ministres opportunistes sont décidés à combattre cette proposition à outrance par cette raison que, s'ils apposaient leur signature sur un programme, ils seraient personnellement engagés et par conséquent obligés ou de se retirer du cabinel ou d'abandonner leur patron M. Gambetta. nayl oli 2 ob antiquedino

Le culonel Ogeranionel indisposo. Les ef-L'AFFAIRE DON CARLOS.

A son arrivé à Londres, don Carlos a adressé une lettre à M. le Président de la République qui a été communiquée au conseil des ministres. Quelques-uns des membres du cabinet auraient désiré que cette lettre fût publiée à l'Officiel, mais M. Grevy a demandé que cette lettre, qui lui était personnellement adressée, ne recut aucune pu-

Plusieurs personnages espagnols atlachés à la fortune de don Carlos ont quitté la France pour rejoindre le duc de Madrid en Angleterre. Mino la duchesse de Madrid quittera également Paris, avec ses deux enfants, à la fin du mois, pour rejoindre son mari.

Depuis le départ de don Carlos, l'hôtel qu'il habitait à Passy est surveillé jour et nuit par des agents de la sureté.

Arant-Mar, la cologne Grunelière a er

Les « quelques questions » ci-après, posées par le Clairon, ne peuvent rester sans

« Au Sénégal, la situation est aussi précaire qu'en Algérie. Le dernier paquebot arrivé de la côte africaine nous en apporte la triste certitude. Nous mettons au défi le vaillant ministre de la marine et des colonies de répondre par un démenti aux quelques questions qui vont suivre.

» Est-il vrai que la révolte soit aux portes de Seint-Louis, que le territoire sur lequel

doit passer le chemin de fer de Dakar, voté avant-hier par le Sénat, soit aux mains d'un chef insurgé?

» Est-il vrai que Lat Dier, roi de Cayor, arrête nos convois de remonte, renvoie nos ingénieurs, refuse l'établissement du chemin de fer, et se déclare prêt à combattre?

» Est-il vrai que Sidi-Ely, roi des Maures Trarzas, réclame la suzerainete du Onalo, c'est-à-dire de la banlieue de Saint-Louis, et cela malgré le tribut que nous lui avons payé dernièrement, sur les fonds destinés au chemin de fer du Niger?

» Est-ce une pure invention que cette triste histoire du Fonta? A trois jours de marche de Saint-Louis, tout le territoire compris entre nos postes de Saldi et Natam, en armes contre nous; toute une population guerrière fanalisée, brûlant nos poteaux de télégraphe, se riant de notre gouverneur.

» Une colonne sort de Saint-Louis au printemps, brûle quelques villages; un escadron de nos spahis se dévoue et est presque anéanti. Grâce à ce sacrifice, peut-être allions-nous réussir, et notre ennemi, Abdul Boubakar, aurait été chassé à jamais. Mais non, le gouverneur change, la colonne recoit l'ordre de reculer, on reconnaît Abdul, on destitue nos chefs allies, on paie notre ennemi d'hier et ses amis. Aujourd'hui, Abdul, impuissant à tenir ses engagements, ne peut calmer ses sujets fanalisés, razzie nos alliés d'hier; le télégraphe promis ne se construit pas, la Fouta est en armes, et hier encore une colonne sous les ordres d'un lieutenant colonel devait subir, sans répondre, les plus sanglantes insul-

». M. l'amiral Cloué sait-il qu'à la porte de nos postes, notre influence n'existe pas? Sait-il que cette année le commerce est nul et que toutes les populations du haut fleuve sont prêtes à se joindre à nos ennemis?

» Sait-il ce que cette expédition, d'abord tant vantée, puis si tôt oubliée, du Niger, a souffert : soixante morts sur deux cent trente Européens? Et tout cela, pourquoi? Pour s'établir dans un pays désert, insa-

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE COUSIN DE ROBINSON

, Fréuguste
zalès,
dolphe
rthet,
é, Ch.
thach,
ointe,
rosper
r DuAngu,
RuSoMario

Pars,

e,

. Marining (Suite.) a thanalam a Citt

Quoique cela n'eût pas demandé plus de temps qu'il a'en faut pour le dire, le farinier et tous les gens du moulin, avertis par de sourdes clameurs, étaient accourus en toute hâte. La mère arrivait en pleurant au moment même où le chien se secouait et où Daniel faisait revenir la petite fille à elle-

- l'avais de mauvaises pensées contre ce mâtin, dit-elle en caressant Mistigris. Bastienne! qu'on lui prépare vite une pâtée !

- Ce n'est pas assez pour reconnaître ce qu'ils viennent de faire pour nous, femme, ajouta le farinier. Sais tu bien que, sans eux, le petit drôle que voilà et son chien, c'en était fait de notre Georgine?

- Il n'y a pas grand mérite à ça, répondit Daniel; nous n'avons fait que tout juste notre devoir, monsieur le farinier.

- Fort bien, mais chacun son tour; il faut que je fasse le mien maintenant. Dis donc, pelit, veuxto rester avec nous?

- De grand cour, monsieur le farinier.

- Dans un an et demi, si j'en juge par tes bras, bien soudés au corps, lu seras en état de faire un bon garde moulin. Voyons, combien veux-tu gagner? 104 tal tag such la nes

Jamais encore parele si seduisante n'avait été glissée dans l'oreille du vagabond.

- Comment! reprit-il, c'est pour tout de bon que vous me proposez de me faire gagner de l'argent Trung apor Erre Sales a michago be

-Eh our, pour tout de ben. Combien te faut-il par an ?our and a num a coal , sous as me , as

- Dame, reprit l'enfant ébloui, je veux beau-

- Mais encore?

- Cinq écus, c'est-à-dire quinze francs.

- Va pour quinze francs par an, répondit le meunier, mais ce n'est pas assez. Tu seras nourri. couché et blanchi, selon l'usage; on te donnera en plus une blouse blanche à festons bleus, un bonnet de laine noire et deux paires de sabots, l'une à la Noël, l'autre à la Saint-Jean. Est-ce convenu?

- C'est arrête, maître, répliqua le nouveau

Cependant, après avoir réfléchi un instant : - Tout beau! reprit-il avec un étrange sourire;

il nous reste encore quelque chose à décider.

- Ou'est-ce donc?

- Je veux parler de Mistigris. On lui donnera

une niche dans la basse-cour, et deux fois dans le jour du pain détrempé dans de l'eau. Consentez-

- Tope! repartit le meunier en laissant tomber sa main calleuse dans la main blanche de Daniel.

Ce dernier n'était déjà plus un enfant. Le malheur a cet avantage de mûrir vite les jeunes têtes. On n'avait pas encore vu au moulin de meilleur ouvrier que ce vagabond de la veille. Il y avait plaisir à le regarder au moment où il soulevait un sac de farine, qui, dans ses mains, devenuit leger comme une plume. Un peu d'abondance, un meilleur gite, le travail et la gaieté avaient aidé à l'épanoulssement de cette vigoureuse nature.

Une seule chose contrariait les petits bonheurs de Daniel : c'était de voir la mauvaise mine qu'on faisait à Mistigris. Celvi-là aussi embellissait à vue d'œil. On n'aurait certainement plus reconnu en lui la bête décharnée et triste des environs de Couleuvre. Ne vivant plus au hasard, il avait pris de l'embonpoint; ses flancs se garnissaient. Un poil long et lustré s'étendait sur sa robe. La tête, moins humble, laissait voir deux grands yeux qui brilleient, le soir, à la manière de deux tisons ardents. Or, c'était précisément cette brillante transformation qui déplaisait aux gens du moulin.

- Depuis que nous avons adopté Mistigris, disait le farinier, nos chiens, à nous, ont l'air de pauvres rats des champs; il les éclipse tous.

Ajoute à cela, s'écriait la meunière, qu'il effraie nos poules et même notre petite chèvre

li n'y avait pas jusqu'à Georgine qui ne se plaignît du mâtin.

De ce concert d'accusations, il résulta qu'on se mit un jour à dire à Daniel d'avoir à congédier son chien, is femanaan ob as-saravaced in

- Parbleu! répondit le garde-moulin, l'occasion est bonne pour suivre un projet que j'ai depuis quelque temps en tête.

Il siffla Mistigris et sortit avec lui.

Dix minutes après, ils se trouvaient tous les deux à cent pas du moulin, au delà de la Pâquerette. sur un de ces terrains vains et vagues que l'on désigne dans le pays sous le nom de brandes. Daniel'alla de là au bois voisin, y coupa quatro jeupes baliveaux qu'il fixa en terre; il couvrit le tout de chaume, de paille, de mottes de gazon et de bruyères. Il avail construit une hutte.

Voilà ta maison, dit-il ensuite à Mistigris

Le chien remua la queue en signe de soumission, et prit possession de sa nouvelle demeure.

- Qu'as-tu donc fait de Mistigris? demanda la meunière au garde-moulin, le soir, à la veillée.

- J'ai commence à l'établir : il a déjà une maison à luiterre su impediariel au lande le nosi.

Tous les assistants rirent de ce propos.

- Ce n'est pas tout, reprit-il; je n'entends pas

lubre, livré aux horreurs de l'esclavage; pays aride, difficile, que l'on veut faire traverser par un chemin de fer sans but.

» Pourrait-il nous dire pourquoi M. le lieutenant-colonel, commandant supérieur du haut fleuve, se refuse à poursuivre l'exécution du programme qu'on lui impose?

» Croit-il à ces richesses tant vantées du Niger, à cet empire en décomposition du sultan de Ségou — un habile, celui-là, brocantant à la République française des territoires qui ne lui sont plus soumis depuis vingt ans?

» C'est assez, n'est ce pas? Il est inutile de retracer comme nous le pourrions, des scènes odieuses. Nos colonnes mourant de taim, sans médicaments, forcées pour vivre de brûler des villages suspects, de laisser réduire en esclavage sous leurs yeux des populations entières (14 février 1881), et làbas 13 officiers morts en six mois entre les Nigers et nous. Tout le Beledougou en armes.

» Est-il vrai, enfin, que nous ne possédons plus au Sénégal que la place où sont posées les semelles de nos soldats? »

Plusieurs évêques, dans les diocèses desquels se trouvent des couvents de femmes, ont annoncé leur intention de publier une protestation collective contre la décision rendue par le conseil d'Etat, il y a quelques jours, autorisant le ministre de la guerre à cantonner des troupes dans les couvents de religieuses, à la charge par l'autorité militaire de placer de jour et de nuit des factionnaires à toutes les portes de communication.

On écrit de Limoges que M. Seidenbinder, maire de Saint-Léonard, protestant et républicain convaincu, a refusé d'interdire les processions.

Aux athées et libre-penseurs du conseil municipal qui demandaient cette mesure, il a répondu : « On n'a jamais gêné les manifestations du culte réformé, je ne vois pas pourquoi j'interdirais celles du culte catholique! »

Nos paysans sont très-irrités contre la nouvelle loi sur l'enseignement primaire obligatoire, et en particulier contre l'article qui punit de prison les pères de famille dont les enfants manqueraient la classe.

Ils disent: « Le gouvernement peut faire construire des prisons; elles ne seront jamais assez vastes pour nous contenir tous.»

Un instituteur laïque. — Devant la cour d'assises de la Creuse a comparu, la semaine dernière, un instituteur accusé d'attentats à la pudeur, commis sur un de ses élèves âgé de moins de treize ans.

L'accusé est marié et âgé de 54 ans; il a été instituteur dans plusieurs communes; il se nomme Boyer, et, en dernier lieu, il était à Celle-sous-Gouzon. Partout où Boyer

a passé, il a laissé une réputation équivoque,

partout il a été soupconné. Le jury a accordé les circonstances atténuantes. Boyer a été condamné à cinq ans de réclusion.

EN AFRIQUE.

Salda, 20 juillet, matin.

Bou-Amena a quitté les environs de Tiffrit, où il se trouvait il y a deux jours; il redescend vers le sud et razzie sur son passage toutes les tribus.

La colonne Dufilhol, qui est à Tafarona, a reçu l'ordre de se mettre à sa poursuite. Celle du colonel Brunetière, qui est à Aïn-Medrissa, se porte à sa rencontre, mais elle pourrait aussi avoir affaire à un contingent de Beni-Ghil et de Trafis.

La colonne Dufilhol sera rejointe à Daz par un bataillon du 2° zouaves, distrait de la colonne Swiney, et qui arrivera ce soir à Kralfallah. Cela portera son effectif à 4,300 hommes, sans compter une section d'artillerie qui lui est envoyée par le chemin de fer.

Le marabout Bou-Amena, employant la tactique qui lui a toujours réussi, a opposé 600 hommes environ à la colonne Swiney et au commandant Jacquet, tandis que lui-même passait, le 9, au Kreider, derrière la colonne Swiney et, le 44, à El-May, derrière la colonne Dufilhol, revenant de Géryville.

Un convoi de ravitaillement à destination de Sfisifa part ce matin escorté de trois compagnies du 3° de ligne.

Le colonel Quarante est indisposé. Les affaires sont expédiées momentanément par le commandant Euzières, du 3° de ligne.

Kralfallah, 20 juillet; 3 k. 30 soir. Les Rezaïna viennent de faire défection; ils ont refusé leurs chameaux aux chefs de colonne et s'enfuient vers le Sud à la suite de Bou-Amena.

Les compagnies du 81°, qui sont ici, recoivent par dépêche l'ordre de revenir à Tafarona par le chemin de fer. Elles se préparent à partir.

Les goums Hachems, de la plaine d'Eghris, à Mascara, viennent d'arriver.

L'insurrection couvre tous les hauts plateaux et tout le sud de la province, sans exception.

450 hommes du 84° de ligne et 400 du 45° arrivent ce soir par chemin de fer.

Kralfallah, 3 h. 1/2 soir.
Avant-hier, la colonne Brunetière a eu, entre Aïn-Médrissa et Ras-Ayala (au sud de Frendah), un engagement assez vif avec l'ennemi, commandé par Bou-Amena en personne.

On ne connaît pas encore le nombre des morts, mais on sait que l'ennemi a perdu une bonne partie de son convoi et un grand nombre de bêtes de somme.

Hier, racontent les habitants de Kralfallah, une cinquantaine de cavaliers insurgés se sont présentés aux environs du camp occupé par une seule compagnie du 3° de ligne. Une quinzaine d'entre eux ont eu l'au-

dace de venir faire boire leurs chevaux à l'abreuvoir de la compagnie.

Des prisonniers espagnols, qui ont réussi à s'échapper, disent que pendant leur captivité ils ont remarqué que les espions de Bou-Amena venaient jusque dans nos campements, et que tous nos mouvements étaient signalés à l'ennemi.

Oran, 21 juillet.

Les généraux Saussier, Delebecque, Colonieu, sont partis pour Saïda dans la matinée. Le général Detrie vient de passer une grande revue des troupes de la garnison. Le colonel Brunetière, malade, sera remplacé.

Bou-Amena pareît résolu à se tenir hors de la portée de nos colonnes pendant la durée du Ramadan qui commence le 28 juillet pour finir le 23 août. Après le Ramadan, il reprendra la campagne avec l'appui des contingents de Si-Sliman.

Une dépêche de Tunis, 20 juillet, soir, est ainsi conçue:

« L'Angleterre demande à la France six millions pour les dommages causés par le bombardement de Sfax; les autres nations un total de 20 millions. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 22 juillet.
Le marché est affecté d'une véritable lourdeur.
Notre 5 0/0 rétrograde à 119.17 1/2. L'amortissable ancien fait 86.45. L'Italien est à 89.60 et le
Turc à 15.60.

Le Crédit foncier subit dans une certaine mesure l'influence des dispositions générales. On descend à 1,690 et 1,682.50. Mais, à ces prix, les achats du comptant sont nombreux; ils semblent suffisants pour empêcher toute réaction nouvelle.

On est à 1,237.50 sur la Banque de Paris. Le Crédit lyonnais a encore perdu 30 fr. à 900 et 905. Nous avions prévu cette baisse. La souscription aux actions nouvelles de la Banque Parisienne est close. Personne ne s'occupe de cette valeur. Il semble impossible pour une maison d'émission aussi peu importante de rénumérer un capital de 70 millions.

Le Crédit général français est très-ferme à 805. Le titre se capitalise encore à 12 ou 15 0/0 par an. Le second semestre de l'exercice courant paraît devoir donner d'aussi beaux bénéfices que le premier. Les actions de la Compagnie de Navigation du Havre à Paris et Lyon sont offertes au public au prix net de 510 fr. Les délais de libération vont jusqu'au 15 janvier prochain.

Le matériel de la Compagnie est considérable; il comprend, entr'autres, 504 bateaux; le fonds de roulement espèces est de 2,280,000 fr.

La Banque nationale conserve une attitude trèsferme. La souscription aux obligations du Crédit foncier de France est un succès pour cet établis-

La Banque de Prêts à l'industrie est fort demandée à 610 et aux environs de ce cours. Le Crédit de France est en voie de progression continue. On est à 720. Les achais du comptant ne s'interrompent pas.

Chronique unilitaire.

On étudie en ce moment, dit l'Union, au ministère de la guerre, la réorganisation complète, sur un plan nouveau, de tous nos établissements d'instruction militaire. Il serait question, entre autres choses, d'agrandir l'Ecole militaire de Saint-Cyr et de trans-

Le garde-moulin n'exogérait rien. On sait que les beaux moutons se vendent cher. A peine en avait-il engraissé cinq ou six qu'il les cédait aux bouchers de la ville et achetait des élèves. En peu de temps il eut un sac d'écus qui lui permit de

faire entrer cinquante têtes dans son étable.

— C'est Mistigris qui me conserve tout cela, disait-il au farinier, et il fait bravement sentinelle. Hier matin, je lui portais à manger comme de coutume. Mon drôle a refusé. Savez-vous pourquoi? Il avait de la chair vive aux dents. Il venait de déjeuner, par avance, dans la nuit, d'un morceau de voleur saignant. On voulait prendre mes moutons; il a mis le holà. C'est une brave bête.

(A suivre.)

PHILIBERT AUDEBRAND.

JOURNAL DES CONNAISSANCES UTILES SOMMAIRE DU DERNIER NUMÉRO.

I. Sainte-Claire Deville, par le D' X. Gorecki. — II. Architecture en France, par Cerfberr de Medelsheim. — III. Télégraphie militaire, par P. Maigne. — IV. Machines à calculer automatiques, par A. de Vaulabelle. — V. Le Diamast, par Ch. Vagne. — VI. Comment faut-il étudier? par A. Eloy. — VII. Cuisson des briques, par A. Moreau, ingénieur. — VIII. Agrafes des courroies. — IX. L'Epargne, par Cerfberr de Medelsheim.

former une partie des locaux. On crécient de nouvelles Ecoles de sous officiers et de tants de troupe. Tous ces projets sont l'étude et verront leur réalisation sous peu

L'autorité militaire se préoccupe projet d'après lequel les militaires aux la faculté de porter en été un vétement léger que celui qui leur sert pour les saisons.

De nombreuses réclamations se produsent chaque année à ce sujet, et l'en en comprendra davantage l'urgence quand nous rappellerons que, par la température sénégalienne que nous venons de traverser, nos soldats étaient obligés de rester dans leurs casernes de 40 heures à 2 heures de l'après-midi.

« Dans tous les régiments qui portaient » des épaulettes, celles des soldats sont » remplacées par des pattes en drap.

Voilà une simplification heureuse et com qui vont en bénéficier et qui la réclament depuis si long temps seront certainement for reconnaissants au ministre qui vient de prendre cette décision... Malheureusement c'est dans l'armée russe que cette satisfaction sera seule légitime, car la nouvelle que nous rapportons ici est extraite d'une assez'longue énumération des modifications apportées dans l'habillement et l'équipement de l'armée russe par la Revue militaire de l'Etranger.

Quant à l'armée française, par une falalité qui ne s'explique pas, les améliorations à la tenue de l'infanterie ne peuvent être réalisées; on a mis dix ans à reconnaître que le godillot national était la plus abominable chaussure, et on a mis dix ans à ne rien trouver de plus commode que la lunique ajustée, les épaulettes et le shake dont l'ensemble continue à former un carcan pour les poitrines qu'ils étouffent et les têtes qu'ils enserrent.

Mais ne désespérons pas: « C'est du nord aujourd'hui que nous vient la lumière », dit un vers célèbre; peut-être les améliorations adoptées pour l'armée russe ne seront-elles pas sans influence sur les modifications que l'infanterie espère toujours pour sa tenue.

(Progres militaire.)

Chronique Locale et de l'Ouest.

Répartition des classes dans les armées active, territoriale, et leurs réserves.

Du 1°r juillet au 31 décembre 1881, les classes astreintes au service militaire sont ainsi réparlies:

1° ARMÉE ACTIVE. — Classes de 1876, 1877,

1878, 1879, 1880;

2º RÉSERVE DE L'ARMÉE ACTIVE.— Classes de 1872, 1873, 1874, 1875, cette dernière étant dite: la plus jeune classe de la réserve de l'arma active;

3° ARMÉE TERRITORIALE.— Classes de 1867, 1868, 1869, 1870, 1871, cette dernière étant dite: la plus jeune classe de l'armée territoriale,

4º RÉSERVE DE L'ARMÉE TERRITORIALE.— Classes de 1861, 1862, 1863, 1864, 1865, 1866, cette dernière étaut dite: la plus jeune classe de la réserve de l'armée territoriale.

Nota. — Les engagés volontaires, les ancient remplaçants, les hommes qui ont été remplacés ou qui se trouvent, pour quelque motif que ce seil, dans une situation spéciale, marcheul avec une des classes indiquées ci-dessus, conformément aux indications de leur livret individuel.

Avis. — En France, seront appelés en 1881, i une réunion d'instruction, les réservistes de classes de 1872 et 1874, ainsi qu'une parlie de hommes de toutes armes des classes de 1868 di 1869 appartenant à l'armée territoriale.

Des affiches et avis publiés en temps utile ferall connaître les dates des appels.

En Algérie, l'appel pour une réunion d'instruction comprendra les réservistes de toutes armes de l'armée active des classes de 1876 et 1878, ainsi que les hommes de toutes armes de l'armée territoriale des classes de 1867, 1868, 1870, 1872 et 1874.

VACANCES SCOLAIRES. — Les vacances, dans les écoles publiques du département de Maine-et-Loire, sont fixées du lundi l'acoût au lundi 5 septembre.

Demain dimanche 24 juillet, solennité de la de sainte Marie-Madeleine.

1re messe à 6 h. 1/4; -- 50 à 6 h. 3/4, bénédic de la lieu d'un nouvel autel dédié à saint Jean l'Erange lieu.

liste; — grand'messe à 7 h. 3/4.

Vêpres chantées à la grotte de sainte Marie-Mideleine à 2 heures.

Complies, sermon prêché par M. l'abbé Bels, de caire à la Visitation, salut solennel, à 7 h. 1/2.

que le gaillard vive sans rien faire. Il faut qu'il gagne son pain comme moi. Je vais lui donner un troupeau à garder.

- Un troupeau de quoi? demanda le farinier d'un air moqueur.

— Un troupeau de moutons, pour commencer. Les rires recommencèrent de plus belle.

— Mais où trouveras-tu des moutons? demanda

Pour toute réponse, Daniel fouilla au fond d'un petit coffre en sapin qu'on lui avait prêté; il en retira un bas de laine, et du fond de cette bourse d'un nouveau genre, il fit tomber dans sa main huit écus de six livres à l'effigie de Louis XVI; cela formait quarante-huit francs, fruit de longues et héroïques économies.

— Voilà trois ans de mes gages, poursuivit-il; plus trois francs de poisson vendu. Avec cet argent-

Dès le lendemain, il construisit sur la brande une sorte de bergerie par le même procédé dont il avait déjà usé pour faire une résidence à Mistigris. On objectera peut-être qu'en agissant ainsi, il violait les lois de la propriété communale et qu'il se rendait même passible des galères. Cependant Daniel avait deux grandes excuses à invoquer : il utilisait d'abord un terrain qui [ne servait à rien ni à personne; ensuite il pouvait s'autoriser du présédent de Romulus, de la reine Didon, de l'empe-

reur Charlemagne, et, en général, de l'exemple de tous les fondateurs de villes.

Il est vrai que le garde-moulin ne savait pas la première lettre de tous ces noms illustres; mais il n'en était pas moins habile à creuser le sol, à équarrir un arbre en solive et à improviser à lui seul une petite rangée de chaumières.

Aussitôt que les constructions furent finies, il se rendit à une des nombreuses foires du Berri, toujours abondantes en race ovine, et là, ses huit écus de six livres à la main, il acheta cinq moutons, dont deux agnelles.

Mistigris, qui l'avait accompagné, entrait dès ce moment même dans l'exercice de ses fonctions.

— Mon bon chien, lui dit-il, compte-les bien; ils sont cinq. Je les confie à la garde de ton honneur. Si le loup vient et en mange un, je te déshérite de mon amitié; si les voleurs en emportent un, je te chasse comme un mâtin indigne de son nom.

Les cinq moutons furent poussés dans le bercail. Est-il nécessaire de dire qu'ils étaient bien gardés? Au bout d'un an, ils avaient doublés de taille, et comme les agnelles étaient devenues des brebis, le troupeau commençait à prendre tournure. D'ailleurs Daniel, ayant fait de nouvelles épargnos, avait fait de nouvelles acquisitions.

— Il a réellement créé une bergerie, disait le meunier à sa femme.

— En attendant la métairie, ripostait Daniel.

M. le ministre de l'instruction publique a déclaré à la commission des finances que l'amendement Sarrien, relatif aux 17 millions pour la gratuité de l'enseignement primaire, était tout à fait insuffisant pour toutes les communes; il fera un règlement d'administration publique pour distribuer cette somme aux communes les plus nécessileuses.

M. Magnin a déclaré, de son côté, que l'amendement Jamelel, qui demande une somme de 40 millions à prendre sur les contingents futurs pour une caisse agricole, était un amendement tout à fait « platoni-

Il serait done tout à fait conforme à l'intérêt que la République porte à l'agriculture.

SQUARE DU THÉATRE.

Musique Municipale de Saumur. Directeur: M. MEYER.

11108

nent

ren.

C'es

l'ar.

ran-

attre

luni-

dont

rcan

nord

, dil

1877,

lasses

es ou

soit,

811

81, à des

Concert du Dimanche 24 juillet 1881, à 8 heures 1/2 du soir.

Programme.

1. Trebizonde, marche	TILLIARD.
Erg-Diavolo, fantaisie.	AUBER.
3 La Villageoise, polka	E Heighes. Xs
L Aurélia, ouverture	X.
5. La Marche des Drapeaux	SELLENICK
	1 - I

L'adjudant Priou. - Sous ce titre, on lisait dans le Petit Journal de Maine-et-Loire de mercredi :

« L'adjudant Priou, qui a eu récemment l'honneur de si fort déplaire aux braillards de la capitale, à la porte de la caserne de la Courtille, est un de nos compatriotes.

» Nous apprenons aujourd'hui qu'il est parti pour l'Afrique, hier 49 juillet. Nous esperons que ce brave soldat, qui est fort estimé de tous ses chefs, rapportera de sa campagne algérienne autre chose que nuit JOURS DE SALLE DE POLICE, après avoir fait son devoir contre les Arabes révoltés.

» Qui sait, les braillards parisiens, qui lui ont valu huit jours de salle de police, seront peut-être, alors, les premiers à applaudir. »

Le Comité du Dépôt de Remonte d'Angers procédera aux achais de chevaux de & à 8 ans, à Doué, le vendredi 19 août, à 7

La grève des tailleurs de pierres et macons de la ville d'Angers continue.

Le 18 juillet, le jeune Leroy (Jean), agé de 16 ans, était à travailler sur la ligne en construction de La Flèche à Angers, à l'Ouvrardière (commune de Lézigné). Il était chargé d'accrocher et de décrocher les wagons employés au transport des matériaux. Vers huit heures du matin, un train de neuf wagons arrivait. Le chef d'équipe, M. Eliot, qui se trouvait à quelque distance, vit un des wagons dérailler et Leroy tomber par terre. Il accourut aussitôt pour relever le aalheureux; mais il le trouva-dans un piloyable état. Leroy était étendu sans mouvement, le visage inondé de sang. Un wagen l'avait atteint à la tempe droite. On le transporta avec toutes les précautions possibles à l'hospice de Durtal.

M. le docteur Marchand, appelé en toute hâte, déclara que le coup avait déterminé une congestion cérébrale et qu'il n'y avait aucun espoir de sauver la victime. En effet, deux heures après, Leroy expirait sans avoir repris connaissance.

Le nommé Henri Cerveau, agé de 59 ans, garde-barrière de nuit sur la ligne de Châteaugontier, au passage à niveau nº 1, route de Souvigné, a été tué le 14 juillet, par le train venant de Châteaugontier, qui arrive à Sablé à 10 heures 22, soir.

Cette mort est attribuée à un accident. Cerveau ne pouvant, pendant la nuit, apprécier la distance à laquelle il se trouvait de la machine, a voulu traverser la voie à l'approche d'un train.

Tours.

Pêtes de demain dimanche 24 juillet: A 1 heure. — Représentation gratuite au

A & heures. - Ballon, monté par Duruof, place du Musée.

A 8 heures 1/2. — Eclairage à la lumière électrique de l'Exposition.

Les journaux de Tours publient l'itinéraire de la grande Cavalcade historique qui aura lieu le dimanche 34 juillet.

NANTES.

Le Phare de la Loire a publié le factum suivant qui à été adressé à un grand nombre d'habitants de Nantes:

Réunion Laisant

« Que M. Laisant, qui ne brigue pas le mandat de conseiller municipal à Fouillyles-Oies, se déclare partisan de la suppression des octrois, sans dire par quoi on remplacera le produit net de cet impôt dans le budget des communes, cela se comprend à la rigueur, - on peut avoir été à l'École polylechnique et faire un très-médiocre

» Mais que M. Laisant, ancien officier français, après les terribles événements de 1870, vienne proner la suppression des armées permanentes, la suppression de notre armée, la seule barrière qu'il y ait entre les Germains pillards, les Italiens annexeurs et nos porte-monnaies, entre Metz et Paris, ça c'est un comble.

» Le compte rendu de cette réunion dit qu'une partie des auditeurs applaudit à ce programme dissolvant, surtout les ouvriers.

.» Mais l'armée française ne défend-elle pas aussi bien le salaire de l'ouvrier que le revenu du riche? Quand les Allemands ont donné dans notre épargne le coup de râteau des cinq milliards, n'avons-nous pas tous dû en payer notre quote-part par les impôts directs et indirects que nous avons versés au Trésor?

» Du reste, on a dû, à Nantes même, se rendre compte des manœuvres électorales, des belles promesses du candidat Laisant; car la dépêche dit que même les awis de l'orateur, assis au bureau, déclarèrent se séparer de lui.

» Ce n'est pas dommage; on peut se tromper une fois et envoyer comme député un hanneton à la Chambre. — Mais, se tromper deux fois de suite serait trop, et nous espérons que les électeurs Nantais s'arrangeront aux prochaines élections pour remplacer M. Laisant par un homme sérieux. Il faut que ce triste monsieur, qui sacrifie si bénévolement les intérêts primordiaux de son pays, soit rendu aux douceurs de la vie privée. Pour l'honneur d'une ville comme Nantes, vous devez, messieurs les électeurs, chercher un autre mandataire que celui-là!

» Soyez républicains ou légitimistes, si ça vous fait plaisir, mais nommez un homme qui ait le cœur plus haut placé que le ventre. »

FONTENAY-LE-COMTE.

La Vendée, après avoir constaté que la fête du 14 a fait, à Fontenay, un four complet, raconte ce qui suit :

« Dans la nuit du 13, quelques bandes avinées ont parcouru la ville en hurlant le Sang impur.

Arrivées devant les murs des Capucins, le ton changeait, et le refrain aussi. On entendait alors ces cris sauvages: A bas les Capucins | Pendons les Capucins | A bas les calo-

» Le 14, on n'a plus entendu ces cris; mais une grêle de pierres s'est abattue sur ces portes silencieuses, déjà déshonorées par le crochetage. Voilà l'unique sel de ces fêtes démocratiques! »

Ils vont bien, les républicains de Fontenay

La semaine prochaine, nous commencerons la publication, en feuilleton, de MAITRE LE TIANEC, par MII. Marthe Lachese.

Les scènes de ce remarqueble ouvrage se passent à Angers.

Maladies des Yeux.

MM. EICHHOFF-MEYER, spécialiste de Paris. et le docteur MOUTON, recevront à Saumur, hôtel de Londres, le mercredi 27 juillet; à Tours, hôtel du Faisan, les 28, 29, 30 juillet.

Guérison prompte et radicale, sans opération. par un nouveau traitement, des Maladies des yeux. Cataracte, Amaurose, Loucherie, Maladies des paupières, de la Cornée, de l'Iris, de la Rétine.

Lunettes. - Verres Eichhoff-Meyer, gradues

avec le plus grand soin, et adaptés par lui-même à toutes les vues.

Faits divers.

On télégraphie de Bordeaux, 21 juillet :

«Un incendie considérable s'est déclaré ce soir dans le chei de MM. Eschenauer et Cie.

» Le feu a pris dans les greniers renfermant des caisses vides et des cercles pour barriques, puis il s'est communique au chai, contenant 7 à 8,000 pièces de vin or-

» Toutes les barriques ont éclaté successivement, sauf 25 que l'on a pu relirer.

» Les caves, contenant pour plusieurs millions de vins sins en pièces et en bouteilles, sont inondées d'eau et de vin.

» L'incendie, dont la cause est inconnue, augmente à chaque instant d'intensité.

» On ne peut actuellement estimer les dégals. » Bordeaux, 22 juillet.

L'incendie du chai de MM. Eschenauer a duré toute la noit. Il est à peu près éteint maintenant. Les pertes sont évaluées à deux ou trois millions, convertes par de nombreuses assurances.

On mande de Nancy, 21 juillet:

« Après 39 degrés de chaleur, la pluie est tombée en abondance. Une maison a été atteinte par la foudre, mais n'a éprouvé que des dégâts sans importance.

» L'épidémie des poissons de la Meurthe

» Cette nuit, un orage épouvantable a éclaté à Rosières-aux-Salines, un des plus importants vignobles de la contrée. La grêle a tout détruit. Les vignerons sont conster-

Nouvelles à la main.

Taupin avise un écriteau sur lequel s'étale l'éternel: — appartement fraschement décoré — et demande au concierge :

- De quel ordre est-il décoré?

- De l'ordre du propriétaire, mensieur

Au restaurant : Un monsieur très-pressé demande des coufs

Le garçon se précipite vers le cuisine... et ne revient pas.

Au bout de vingt minutes, le monsieur impatienté se lève :

- Mais, enfin, garçon!

- Voilà, voilà, monsieur! Et, retournant à la cuisine, il en rapporte, au lieu d'œufs brouillés, une omelette...

- Parbleu! s'écrie le mousieur, en vingt minutes, ils ont joliment eu le temps de se réconcilier...

Le fils de Jocrisse, qui n'avait jamais mis les pieds hors de la ville, va un jour à la campagne et voit dans une prairie une vache blanche et une

- Tiens, dit-il, ces bêtes!

Un plaisant lui montre la vache blanche. - C'est elle qui vous donne votre lait pour le

Le fils de Jocrisse, regardant la vache noire: - C'est celle-là, sans doute, qui donne le café.

RÉCRÉATIONS INTELLIGENTES.

La mode est aux jeux d'esprit, surtout aux amusements basés sur la littérature, l'histoire et la science. Achetez donc les Récréations intelligentes, de Ch. Ferrand (un vol. in-18 jésus; prix 75 centimes), vous y trouverez des distractions de tout genre, moins banales que les jeux de société ou les tours de carles.

Adressez 75 centimes en timbres-poste à M. Ferrand, éditeur à Besançon (Doubs). N.-B. — M. Ferrand est également l'éditeur du

Journal des Curieux et du Dictionnaire des Curieux.

SAISON DES CHALEURS 42 ANS DE SUCCES

48 RECOMPENSES DONT 4 MEDAILLES D'OR Alcool de Menthe

DE RICQLES

bien superieur à tous les produits similaires, infaillible contre les indigestions, maux d'estomac, de cœur, de nerfs, de tête; — Excellent aussi pour la toilette et les dents.

Fabrique à Lyon, cours d'Herbouville, 9. Dépôt dans toutes les principales maisons de

pharmacies, drogueries, parfumeries et épice-

Se méfier des imitations.

CRÉDIT GENÉRAL FRANÇAIS

SOCIÉTÉ ANONYEE — CAPITAL 120 MILLIONS Paris, 16, rue Le Peletier

VENTE DE 20,000 ACTIONS

DE 500 FRANCS CHACUNE entièrement libérées

COMPAGNIE DE NAVIGATION

HAVRE A PARIS ET LYON

Société anonyme : Capital 1 6 millions de francs DIVISÉ EN 32,000 ACTIONS DE 500 FRANCS CHACUNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. ROBERT MITCHELL, chevalier de la Légiond'Honneur, député, conseiller général de la Gironde, Président.

F. DOMMARTIN, chevalier de la Légion-d'Honneur, ancien juge du Tribunal de

Commerce de la Seine. Gustave JACQUELIN, entrepréneur de transports par eau. Auguste JOSSIER, entrepreneur de transports

A. LELIEVRE, président du Tribunal de Commerce de Sens, ancien entrepreneur

de transports par eau. A. MAGNIN, expert comptable près le Tribunal de première instance de la Seine.

A. PIHOU, ancien chef de la maison Larget et Cie, de Rouen (entreprise de transports par eau).

BXPOSÉ.

La question des transports, qui est une des grandes préoccupations de notre époque, est depuis longtemps l'objet de la sollicitude de l'Etat. L'insistance des pouvoirs publics, à cet égard, a eu récemment pour conséquence la suppression des droits de navigation sur les fleuves et sur les ca-

Gette suppression des droits est, pour les gran-des Compagnies de navigation fluviale, ce qu'est la garantie de l'Etat pour les Compagnies de chemins de fer ; elle leur donne une assise inébranlable qui en fait des affaires excessivement sûres et produc-

La Compagnie de navigation du HAVRE A PARIS ET Lyon est formée de la réunion de dix-sept des premiers établissements de navigation fluviale; toutes ces entreprises étaient déjà prospères alors que la navigation était encore grevée de droits

La Compagnie recueille tout l'avantage de la suppression récente des droits.

Le matériel de la Compagnie, qui se compose notamment de 504 bateaux, est considérable ; son fonds de roulement en espèces est de 2,280,000 fr. On peut évaluer les dividendes de l'exercice courant de 55 à 60 fr. par action, ce qui représente

plus de 11 0/0. L'avenir de la Compagnie est assuré par la constante augmentation du trafic général et par une

clientèle déjà ancienne. Les actions sont amortissables par voie de tirage

au sort et remplacées par des actions de jouis-

Ces actions sont offertes au public au prix de 515 francs.

PAYABLES COMME SUIT:

En faisant la demande...... 50 Pr. Au 1er septembre 100 » Au 15 janvier 1882..... 125 »

Soit 515 Fr. Toute personne qui se libérera immédiatement jouira d'une bonification de......

Soit 510 fr. nets. Toute demande doit être accompagnée du pre-

mier versement de 50 francs par action. Les titres définitifs (au porteur ou nominatifs, au choix) entièrement libérés sont immédiatement

L'ADMISSION A LA COTE OFFICIELLE SERA DEMANDÉE

Les demandes d'actions seront reçues jusqu'au SAMEDI 30 JUILLET

Au CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS 16, rue Le Peletier, et à son Bureau auxiliaire, 53, rue de Rivoli,

EN PROVINCE: A TOUTES LES SUCCUESALES du Crédit Général Français et chez tous ses Correspondants.

Les documents sont adresses à toute personne qui en fait la demande.

LES CHEMINEES ne fument plus avec le fumifuge H. CAHUZAC, ingénieur à Béziers (Hérault), breveté en France et à l'étranger. — Pose facile. — Prix depuis 12 fr. Envoi franco du catalogue.

con n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. » LA ROCHITOUCAULT.

SANTE A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais. par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrités, gastralgies, phthisie, dyssenterie, constipation, glaires, flatus, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, nevrose, dartres, éruptions, insomnies, mélan-colie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fièvreuse en se levant. Le

D' Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte: « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de semmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de saiblesse très prononcées, ont élé parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phihisiques, étiques eu rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue, » - 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréban, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure Nº 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affec-tions du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont dispara sons l'heureuse influence de votre divine Revalescière. L'éon Prycert, instituteur à Eynan-

ças (Haute-Vienne). Nº 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des ners, faiblesse et sueurs noc-

Cure Nº 99,625. - Avignon. La Revalescière du Barry m'a guéric à l'âge de 61 aus d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me deshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. - Borner, nee Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure Nº 100,180. - Ma petite Marie, chetive, frèle et délicate des sa paissance, ue prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin , la Revalescière qui l'a rendne fraîche, rose et magnifique de Santé. -J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris,

Quatre fois plus nonrrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr., 12 kil., 70 fr. - Aussi « La Revalesciere Chocolatee », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend appetit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux personnes les plus agitées. - Bis-CUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIÈRE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. - Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. - Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; Gondrand; BESSON, SUCCESSEUR de TEXIER; J. RUSSON, épi-

cier, quai de Limoges, et partout ch pharmaciens et épiciers. - Du Barny et Copi

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreul-

	OR RELEASED	41000
DE SAUMUR	A DOVERN	Maria.
6 h matin.	A POITIERS	M water
14.1	10 h. 31 matin A A	W
8 . 25 -		Million
11 15 15	The state of the s	19
1 17 soir.	7 99 soir. 11 h	To The last
	64 1 55	BULL
4 55 -	WE RESIDENCE TO STREET THE STREET	Date of
7 50	11 /0	
	1 11 48 - 9	16 tole
DEPARTS	(Note that the second	rall
	ADDRESS OF THE PERSON OF THE P	
DE POITIERS	A MONTREUM	911
5 h. 50 matin.	A MONTREUIL	
	9 h. 13 matin. A 8	Appen
8 35	5 17 soir. 9 h.	- hatel
12 15 soir.	3 50	53 make
6 45 -	3 50 - 6	30 soir.
	y 10 47 4	28 004.
Il v a . en ontr	e. un trois	90
Montroull & 7 h	e, un train venant d'Angers et	40
Midutedia a 771.	matin arrivant & gors el	Dant.

P. GODET, proprietaire-gerani.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 JUILLET 1881.

Valeurs au comptant. Deri	ier s.	Haus	se B	aisse.	Valeurs au comptant	Dern cour	er s.	Hau	sse B	aiss	e.	Valours an comptant.	Dern		Hau	sse	Bais	se.
	100 m) p p p p p p p p p p p p p p p p p p p	500	» 35 » » » 10 » 75 » »	Comptoir d'escompte Crédit Foncier colonial Crédit Foncier, act. 500 fr. Obligations foncières 1877. Obligations communales 1879. Obligat, foncières 1879 3 %. Soc. de Crédit ind et comm. Crédit mobilier Paris-Lyon-Méditerrance. Midi Nord Orléans Ouest Compagnie parisienne du Gaz	635 1690 363 453 449 775 705 810 1730 1922 1940 1325 867	50 50 50 50 50 50 50)))))))))))))))))))	3 2 2 5 0 0 n n n n n n n n n n n n n n n n n	n n d n 1 n o s n 16 20 5 n s	D D D D D D D D D D D D D D D D D D D	C. gén, Transatlantique, Canal de Suez. Société autrichtenne. OBLIGATIONS. Est. Midi Nord Orléans Ouest Paris-Lyon-Méditerranée. Paris (Grande-Ceinture). Paris-Bourbonnais Canal de Suez.	587 1705 755 388 389 398 399 393 390 389 570	5(t) n n n n n n n n n n n n n n n n n n n	2 n n n n n n n n n n n n n	50) 1)))))))))) 25)))))))))

CHEMIN DE FER D'ORLEANS. GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. 3 heures 8 minutes du matin, express-poste (s'arrête à Angers) omnibus-mixte. soir, express. omnibus (s'arrête à Angers). DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS 3 heures 26 minutes du matin. direct-mixte. omnibus. 12 soir, omnibus-mixle,

28 Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive

Etudes de Me LAUMONIER, notaire a Saumur, et de Me BOURDAIS. notaire à Gennes.

up aluananAsaVENDRE

LA PROPRIÈTE DU PETIT-PUY

Située commune de Chenehutte-les-Tuffeaux. Cette propriété consiste en :

Maison de maître, comprenant: salle à manger, salon, chambres à coucher, cuisine, grenier, fruiterie, cave, cellier, remise, écurie et issues; clos, jardin et petit bois;

Le lout forme une contenance d'environ 3 hectares 85 ares.

Vue magnifique sur la vallée de la

S'adresser, pour visiter, à la propriete, et, pour renseignements, aux (465)notaires.

Etude de Mº GAUTIER, notaire à Saumur.

sk ring de olidag ad Salvallo idak eno VENDRE

A L'ANIABLE,

UNE BELLE MAISON

Situee au Pont-Fouchard , pres Saumur,

Avec servitudes et beau jardin bien plante d'arbres fruitiers ; le tout d'une superficie d'environ 40 ares.

S'adresser, pour traiter, à M. Boun-NICLET, propriétaire à Saumur, rue Beaurepaire, ou à Me GAUTIER, no-(466)

Etude de Me MÉHOUAS, notaire à Saumur.

MAISON ET JARDIN

A LOUER

A Saint-Florent.

S'adresser à Mme veuve Bernard-BODEAU, propriétaire à Saint-Florent, ou à M° Mémouas, notaire à Saumur.

ALOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON

Sise rue de Bordeaux, nº 50,

Avec Cour, Ecurie, Remise et Jardin,

Occupée actuellement par M. de commandant de Bourdon. S'adresser à M. FOUCHER, même rue de Bordeaux 1060.

Pour Noël prochain,

MAISON A LOUER

Rue d'Alsace, nº 57.

S'adresser à M. VINSONNEAU, négociant, rue d'Orléans, 62.

A AFFERMER

PRESENTEMENT.

La MAISON DE GRENELLE, située à Saumur, faubourg de Nantilly, avec jardin potager, bosquet y attenant, bassin, prise d'eau de la ville, diverses servitudes.

MAISON DE LA SABLONNIÈRE. route de Fontevrault, avec jardin et servitudes.

S'adresser à M. TAVEAU, régisseur, à la Fuye.

A CÉDER, pour cause de santé, un atelier de corsetière et magasin de corsets. — Clientèle de premier ordre. — Conditions avantageuses. - S'adresser au bureau du

A VENDRE

UN CHEVAL DE SANG, se montant et s'attelant très-bien. S'adresser au bureau du journal.

AVENDRE

D'OCCASION,

Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves. S'adresser au bureau du journal.

L'HOTEL DE LA POSTE Près la Gare d'Orléans,

SAUMUR Est repris par son ancien propriétaire, M. DEBORVILLE.

Cet hôtel, restauré à neuf, offre tout le confortable désirable. (475)

ALWIN

GRAND CAFÉ DE LA PAIX.

On demande de suite un bon garcon d'office (476)



Le MAGASIN de Mme PICARD est toujours à céder. Cependant Mme Pi-CARD continue les affaires, malgré les bruits contraires qui ont été répandus par malveillance.

CHEMISERIE SPÉCIALE



Mesures à joindre à toute commande:

1xº Mesure. 1 à 1, tour du cou: 1 à 2 et à 3, longueur de la manche (pièce et poignets compris).
3 à 3, largeur du poignet.

1 à 4, longueur du plastron. 5 à 5, le tour sous les bras. 6 à 6, le tour de la taille. 1 à 7, longueur de la jupe, derrière.

EXEMPLE POUR 38 PROPORTIONNÉ 38. 14.78. 27. 43. Mesures: 1" 2° 3° 4°

ABLABAIN

Maison la plus importante dans son genre

MERCERIE, PASSEMENTERIE, BONNETERIE, GANTERIE

Rue d'Orléans, Saumur.

Les soins apportés à la confection de tous mes modèles ont donné à mes chemises une grande réputation et un succès sans précédent. Mes prix sont des plus modiques, et des coupeurs de première capacilé

vous feront toujours des chemises d'une coupe fort élégante et gracieuse. Chemises madapolam, sans apprêt, plastron uni (sur mesure), 6.50. - 7.75. - 9 fr., -9.50.

Chemises madapolam, sans apprêt, en toile (sur mesure), devant, colet poignets, 7,50, —8,50, —9,50, —10,50, —12 fr. Nora. - Comme garantie de la boune execution du travail, un modele, à titre d'essai, est toujours livré au client, afin qu'il puisse s'assurer

de la perfection de la coupe et de la qualité de l'étoffe employée. On peut m'envoyer un modèle, je me charge de faire exactement

conforme.

CHEMISES CONFECTIONNEES

Chemises crétonne, couleurs variées, 3,90, -4,50, -5,75, -6,75 Chemises crétonne, sans apprêt, plastron uni, 4.75, — 5.75.
Chemises en madapolam, sans apprêt, qualité extra, plastron, col el oignets en toile, 6.75, — 7.75, — 8.75.

Chemises en madapolam, devant, col et poignets en toile, avec guir-landes et boutquirières brodées, 7,75, — 9,75, — 12 fr. Chemises blanches pour enfants, 2,90, — 3,90, — 4,50.

GRAND CHOIX DE FAUX-COLS ET MANCHETTES

Assortiment complet de Gilets, Pantalons et Chausselles en lous genres

CHOIX VARIÉ DE CRAVATES DE TOUTES FORMES Bretelles, Jarretières, Boutons de manchettes et Parures en nace CAUTS CIVILS BY MILLITAIRES Spécialité de PARFUMERIE vendue au rabais

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans de une place de valet de chambre.

Bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

THÉS NOIRS EXTRA

Nous recommandons aux vrais amateurs de bon thé, le mélange de Thés noirs extra de la Maison GUE-RIN-BOUTRON, dont la qualité supérieure, composée des meilleures sortes, en fait une boisson des plus agréables et des plus recherchées. Se vend 1 fr. 50, 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A Saumur, chez MM TROUVE, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLAY fils, negociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

UNE MAISON DE GRAINS demande un garçon de 25 à 30 ans, sachant lire et écrire. S'adresser au bureau du journal.

M. BEAUCHAMP

Successeur de M. SCHMETZ.

Rue d'Orléans, 36, à Saumur, Seul entrepositaire des Bières de Maxeville et de Châteauroux,

A l'honneur d'informer MM. les consommateurs qu'il aura toujours à leur disposition des BIERES blondes et brunes à des prix modérés. (223)

VINS garantis purs et naturels, à 36, 38 et 40 fr. l'hectolitre, logés, en pièce neuve d'environ 230 litres, pris à Béziers. - S'adresser à M. Coustan, propriétaire à Béziers.

AU COIN DE RUE Rue de la Comédie, nos 9 et 11, et rue de la Cour-Saint-Jean, En face le Square, à Sausse

ON DEMANDE DE SUITE Une Ouvrière en Robs très-capable, Et une Ouvrière pour la co

fection ordinaire.

MACHINES A COUDER VERITABLES SINGER

Payables 3 fr. par semains. Dépôt à Saumur, chez M. Faerre, rue de la Visitation, 56.

Saumur, imprimeria P. GODET.

Vu par nous Maire de Sanmur, pour légalisation de la signature de M. Godet. 3920 All a Hotel-de-Ville de Saumur, le

Certifie par l'imprimeur soussigné.